Image not found or type unknown

56 ans dans ma maison

Par **Dec02**, le **27/06/2023** à **15:46**

Bonjours

Voilà je suis dans une maison depuis 56 ans je suis rentré j avais 13 ans avec mes parents la maison avez 4 murs et un toit à cette époque il avait eu le propriétaire par courrier et leur a dit occupé la maison mes vous ferais ce qu il y a à faire dedans mon père a ce qu il a pu et on et resté dedans et moi quand je me suis marié on et resté avec mon mari mon mari a fait la toiture complète avec agrandissement sale de bain bref il a tout fait on a demandé permis de construire qui a était accepté à l époque on a voulue acheté toujours part courrier le propriétaire à pas retrouvé tout les héritiers il nous a dit laissé tombé et depuis 27 ans je paie les impôts foncier de la maison et donc aujourd'hui 56 ans plus tard on m'a appelé en me disant je prenne contact avec un notaire aujourd'hui moi j'ai bientôt 70 ans ma question que doige faire ?

Merci de votre repose

Par **jodelariege**, le **27/06/2023** à **16:36**

bonjour

qui vous a appelé et pour quoi faire?

vous ne risquez rien à vous renseigner auprés du notaire

Par **youris**, le **27/06/2023** à **18:32**

bonjour,

vous pourrez poser la question au notaire sur la prescription acquisitive qui permet au possesseur d'un bien depuis plus de 30 ans comme vous, d'en acquérir la propriété.

salutations

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés